



Bienvenue dans le Master en journalisme et communication, Orientation « Médias et communication digitale »

N.B.- Important

Ce document a été réalisé afin d'aider les étudiants. Il est à noter que les étudiants doivent dans tous les cas vérifier eux-mêmes les informations officielles (en particulier les dates d'examens, dates de soutenance, etc.) sur les sites Unige qui sont les seuls à faire foi.

Vous trouverez sur le lien suivant : <https://www.unige.ch/sciences-societe/medialab/>

- des informations relatives à votre cursus
- la grille horaire du Master en journalisme et communication pour le semestre en cours, le programme des cours, les horaires et informations importantes en lien avec les examens
- les contacts des membres du corps enseignant
- le guide des étudiants 2016-2017

Inscriptions aux examens/cours

Les étudiants s'inscrivent aux examens via un formulaire en ligne. Pour les enseignements obligatoires en communs avec Neuchâtel qui ont lieu à Neuchâtel, il faut fixer une double inscription dans les 2 universités suivant les modalités qui vous seront communiquées par le Conseiller aux études.

3 sessions d'examens dont 2 en commun avec Neuchâtel.

1. Session ordinaire (organisée par le Secrétariat de la Faculté des Sciences de la Société) + Session organisée en commun avec Neuchâtel pour les cours du tronc commun janvier/février 2016
2. Session ordinaire (organisée par le Secrétariat de la Faculté des Sciences de la Société) + Session organisée en commun avec Neuchâtel pour les cours du tronc commun mai/juin 2016
3. Session extraordinaire (organisée par le Secrétariat de la Faculté des Sciences de la Société) d'août/septembre 2016

Informations supplémentaires et importantes

Avec votre immatriculation, une adresse e-mail de l'UNIGE [@etu.unige.ch](mailto:.....@etu.unige.ch) et un **login personnel** vous ont été communiqués.

Les informations officielles concernant les examens, cours et autres, vous seront communiquées par l'intermédiaire de votre messagerie électronique de l'UNIGE. C'est un canal de communication officiel.

Les étudiants reçoivent sur leur adresse électronique les informations concernant l'inscription en ligne aux examens à chaque session (janvier/février; mai/juin et août/septembre).

Vous pourrez accéder à vos formulaires d'inscription aux examens/cours sur <https://portail.unige.ch>

Vous serez informés par message électronique des délais d'ouverture et de fermeture du portail internet. L'inscription en ligne est possible jusqu'au dernier jour des inscriptions et les étudiants ont la possibilité de les modifier en ligne jusqu'au dernier jour des inscriptions, après ce délai il n'est plus possible de faire des changements. Aucune inscription n'est acceptée au-delà du délai indiqué. Une confirmation des inscriptions est envoyée sur l'adresse électronique de chacun des étudiants.

IMPORTANT : Comme mentionné, vous sera fournie à tous une adresse e-mail de l'UNIGE ...@etu.unige.ch et l'ensemble de la communication officielle, relative au Master (enseignements inclus), circulera *via* ces adresses.

Merci donc de bien vouloir consulter votre (future) adresse UNIGE comme celle que vous utilisez quotidiennement.

Travaux écrits

La date limite des travaux écrits d'automne sont à remettre pour

Le 12 janvier 2017 (minuit)

La date limite des travaux écrits de printemps sont à remettre pour

Le 25 mai 2017 (minuit)

Vous ne pouvez pas différer la remise des travaux écrits (12 janvier 2017 pour tout le monde et tous les travaux). Autrement dit :

- Si vous vous inscrivez à l'enseignement d'un cours qui exige un travail écrit, vous devez impérativement rendre le travail écrit et passer l'examen à la même session. Si vous ne rendez pas le travail ou si vous ne vous présentez pas à l'examen, vous devez refaire l'ensemble de l'examen (travail écrit + examen écrit) à la session extraordinaire.
- Tous les autres travaux sont à déposer sous format papier dans les casiers des enseignants respectifs (4^{ème} étage, dép. de sociologie, boîtes aux lettres, couloir). Une copie électronique (de sécurité) est également à envoyer aux enseignants en question.

IMPORTANT

Au semestre d'automne, il faut absolument s'inscrire à l'enseignement de **Pratique de la recherche I** (1^{ère} année master) et **Pratique de la recherche II** (2^{ème} année master).

La présence aux séances de pratique de la recherche I et II sont impératives et obligatoires.

Calendriers académiques de la Faculté des Sciences de la Société :

<http://www.unige.ch/sciences-societe/files/7014/6528/6498/1617.pdf>

Formulaires à télécharger

<http://www.unige.ch/sciences-societe/etudiants/master/form/>

Mobilité

La Faculté permet la mobilité au niveau de la maîtrise universitaire, à condition que la durée du séjour **n'excède pas un semestre**, compte tenu de la brièveté du cursus d'études. La mobilité est possible dès le 2^e semestre pour les étudiants inscrits dans une maîtrise universitaire de 90 crédits et à partir du 3^e semestre pour ceux inscrits dans une maîtrise universitaire de 120 crédits. Le nombre de crédits est limité à un maximum de 30 crédits dans la faculté d'accueil. Le mémoire ne peut faire l'objet d'aucune équivalence.

Votre plan de mobilité doit être validé par le Conseiller aux études, Gaétan Clavien en charge du Master.

- Vous trouverez des informations générales sur le lien suivant :

<https://www.unige.ch/sciences-societe/etudiants/mobilite/>

Informations sur les accords de mobilité universitaire et les bourses correspondantes, sur les critères d'éligibilité et les possibilités d'accueil :

Relations Internationales

Uni Mail, rez-de-chaussée

bureau R050 (dans l'angle parc-Arve)

Tél. + 41 (0)22 379 80 86

Fax. + 41 (0)22 379 80 80

E-mail: international@unige.ch

Le guichet mobilité est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00

Mémoire et stages

Responsable : Sébastien Salerno

Tél : 022 379 88 64

Bureau : 4327

Email : Sebastien.Salerno@unige.ch

Le stage peut s'effectuer à tout moment de l'année, sous l'approbation du responsable.

Merci donc de télécharger la convention de stage : <https://www.unige.ch/sciences-societe/medialab/etudiants/#toc3>

Merci de mentionner dans votre demande de stage : objectifs, durée, entreprise, lieu, cahier des charges, signature du responsable ou du maître de stage, etc.

Pour les stages, un rapport de stage vous sera demandé.

Vous fixez une date limite de reddition avec votre superviseur (rapport de stage et mémoire) afin de valider les crédits dans le cadre d'une des trois sessions d'examens.

Secrétariat de Medi@LAB-Genève

Floriane Jammet Spinelli, secrétaire du Master en journalisme et communication

Bureau 4231

Tel: 022 379 98 84

E-mail: floriane.jammet-spinelli@unige.ch

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi et jeudi toute la journée

Vendredi matin

Conseiller aux études

Dr Gaétan Clavien, Conseiller aux études en charge du Master en journalisme et communication

Bureau 45205

Tel: 022 379 80 05

E-mail: gaetan.clavien@unige.ch

Permanence téléphonique: répond en principe toute la journée du lundi au vendredi.

Heures de réception sans rendez-vous : jeudi 9h30 à 13h00

Le Conseiller aux études offre aux étudiants les services suivants :

- **Orientation** personnalisée quant aux études offertes par la Faculté, leurs débouchés, les formations complémentaires.
- **Information** sur les équivalences accordées sur la base d'études accomplies dans d'autres Facultés ou Universités.
- **Orientation** relative à la préparation d'un séjour de mobilité. **Définition** du programme à accomplir dans une université étrangère, puis **validation** des résultats.
- **Organisation** générale du cursus; dispositions réglementaires et données personnelles: admission conditionnelle, activité professionnelle, maladie, service militaire, interruption d'études, formations parallèles, etc.
- **Evaluation** globale du déroulement et l'orientation du cursus.

Parallèlement à leurs activités consacrées aux étudiants et sous la responsabilité du Doyen, le Conseiller aux études collabore avec les divers organes de la Faculté pour tout ce qui a trait aux questions d'ordre académique.

Vous aurez au préalable pris connaissance des infos disponibles :

- sur le site de la Faculté des Sciences de la Société
- dans les Règlements d'études, les programmes d'études de la Faculté, ainsi que dans les autres brochures et documents disponibles auprès du Secrétariat des étudiants, au 3^{ème} étage d'Uni Mail (bureau 3279)
- dans les classeurs de documentation sur les études proposées par la Faculté, déposés à la Bibliothèque des Sciences de la société au 1^{er} étage.

Secrétariat des étudiants

Responsable : **Madame Miriam Blum**

Uni Mail, 3^{ème} étage, bureau 3279

Tél. 022 379 80 16/17/18/19/06/10 - Fax 022 379 99 19

secretariat-etudiants-sds@unige.ch

Réception ouverte aux étudiants :

Bureau 3279 :

Mardi – jeudi - vendredi de 10h00 à 12h30

Bureau 3287a :

Lundi et mercredi de 10h00 à 12h30 et mercredi de 14h00 à 16h00

Remise de la documentation de la Faculté :

En fonction des disponibilités :

- Règlements d'études
- Brochures diverses
- Formulaires

Informations et démarches :

- Information sur les modalités d'inscription aux enseignements/examens et sur l'organisation des examens.
- Demande d'inscription aux enseignements/examens pour les étudiants en mobilité, auditeurs, candidats libres et autres faculté. Formulaire à compléter dans les mêmes délais que les étudiants réguliers ; selon le calendrier académique.
- Demande d'inscription à des enseignements à option rattachés à d'autres facultés. Formulaire à compléter selon le calendrier académique - **S'inscrire également dans les facultés ou instituts concernés dans leurs délais.**
- Demande de conservation de note en maîtrise universitaire (voir Règlement d'études, art. 6.8). Formulaire à compléter.
- Impression du relevé de notes intermédiaire, à partir du relevé informatisé existant. Formulaire à compléter.
- Certification conforme de photocopies de relevés de notes. Les photocopies doivent être remises par l'étudiant avec présentation de l'original établi par la Faculté.
- Demande de changement de formation au sein de la Faculté. Formulaire à compléter selon le calendrier académique.
- Demande de congé. Formulaire à compléter un mois avant le début du semestre.
- Demande de report de service militaire. L'officier de liaison Armée-Université et/ou le Conseiller aux études peuvent être contactés si nécessaire. Formulaire à compléter au moins 14 semaines avant le début du service, accompagné d'une lettre explicative - le formulaire est à disposition au service étudiants ou à télécharger.

Règlement d'études

Vous trouverez le Règlement d'études de la Faculté des Sciences de la Société (SdS) en ligne sur le lien suivant:

<http://www.unige.ch/sciences-societe/etudiants/master/reglements/>

Nous vous rappelons que vous devez prendre connaissance du règlement et des conditions de réussite de la Maîtrise.

Triangle Azur

Procédure et modalités de remboursement

Le remboursement des déplacements s'effectue selon les conditions édictées dans les directives par les rectorats des Universités du Triangle Azur.

Les formulaires validés par la Faculté de rattachement doivent être envoyés **en fin de semestre** au secrétariat de la coordination du Triangle Azur de l'université de rattachement de l'étudiant ou de l'enseignant à l'adresse ci-dessous :

Dorienne Isabel Badini

Rectorat

Rue Général-Dufour 24

1211 Genève 4

Tél. 022 379 72 27

Questions-Réponses

- **Lorsque je vais à plusieurs enseignements le même jour, dois-je mentionner tous les enseignements et faire signer le formulaire par chaque enseignant ?**
 - NON, une seule signature par jour suffit.

- **Auprès de quel service dois-je déposer le formulaire?**
 - Auprès du secrétariat de Marie-Antoinette Belloccio, secrétaire du Master en journalisme et communication, bureau 4231. Celle-ci se chargera de la transmettre à la coordination du Triangle Azur.
 - **Est-ce que mes trajets en bus de la gare vers l'université d'accueil sont remboursés?**
 - OUI, mais seulement avec les city-tickets. Si j'utilise des tickets de bus/métro, inutile de les joindre: ils ne seront pas pris en charge.

- **Si l'enseignement a lieu en dehors de l'université d'accueil, mes déplacements peuvent-ils être remboursés ?**
 - NON, ces trajets ne sont pas pris en charge.

- **Quels documents dois-je joindre au formulaire ?**
 - la photocopie recto-verso de ma carte d'étudiant.
 - la photocopie recto-verso de l'AG ou les tickets collés (ne pas agraffer!) sur une feuille A4.

- **Un formulaire correctement rempli, c'est quoi ?**

Formulaire Triangle Azur : http://www.triangle-azur.ch/fileadmin/user_upload/resources/formulaire-etudiants2016_VF.pdf

Le Service des admissions

Service des admissions

Uni-Dufour

Bureau 222 (2ème étage)

24 rue Général Dufour

1211 Genève 4

Téléphone: +41 (0)22 379 71 11

Fax: +41 (0)22 379 79 34

Anciennement appelé «**Espace administratif des étudiants**», le Service des admissions vous accompagne et gère votre dossier étudiant de votre candidature à l'UNIGE jusqu'à la remise de votre diplôme.

Vous êtes un candidat à l'UNIGE

Le Service des admissions est là pour vous renseigner et vous conseiller lors de la constitution de votre dossier. Il réceptionne, gère et analyse l'ensemble des candidatures. [S'inscrire à l'UNIGE](#)

Durant vos années étudiantes

Le service des admissions tient votre dossier administratif à jour. Vous devez lui adresser toute demande (changement de faculté, de ré-immatriculation, ou toute modification de vos données personnelles) par le biais de plateforme en ligne <https://admissions.unige.ch> C'est également le Service des admissions qui prélève les taxes universitaires.

Vous quittez l'UNIGE

Si vous quittez l'UNIGE en cours de formation, c'est aussi le Service des admissions que vous devez contacter pour vos formalités d'exmatriculation.

Taxes universitaires

Les taxes universitaires s'élèvent à CHF 500.- par semestre (CHF 65.- de taxes fixes et CHF 435.- de taxes d'encadrement).

Un bulletin de paiement vous est envoyé, par voie postale, au début de chaque semestre à l'adresse que vous avez transmise au **Service des admissions** lors de votre inscription à l'UNIGE. En cas de paiement par e-banking, assurez-vous que vous reportez bien la bonne ligne de codage qui est différente pour chaque semestre.

Pour payer les taxes de l'étranger, veuillez effectuer un virement bancaire en utilisant les coordonnées suivantes :

Bénéficiaire :	Université de Genève, taxes universitaires, 1205 Genève/Suisse
Institut financier :	Swiss post, Postfinance, Engehaldenstrasse 37, 3030 Bern/Suisse
Numéro de compte :	12-5844-5
BAN électronique :	CH5709000000120058445
IBAN papier :	IBAN CH57 0900 0000 1200 5844 5
Code swift / bic :	POFICHBE
N° de clearing :	09000

Merci de prendre à votre charge tous les frais de transfert, à savoir les frais de votre établissement ainsi que ceux de la poste destinataire.

Les [demandes d'exonération](#) des taxes universitaires d'encadrement pour situation financière difficile doivent être introduites en ligne, du 15 septembre au 30 septembre 2016.

Sites Internet utiles

UNIGE :

<http://www.unige.ch>

Faculté des Sciences de la Société :

<https://www.unige.ch/sciences-societe/>

Master en journalisme et communication :

<http://medialab-geneve.ch/>

Portail UNIGE (examens...) :

<http://portail.unige.ch>

Service des relations internationales :

<http://www.unige.ch/international/coopuniv.html>

Le bureau des diplômés :

<http://www.unige.ch/dife/admission/equipe.html>